



DOLLARAMA INC. RAPPORT DE GESTION Premier trimestre clos le 28 avril 2024

Le 12 juin 2024

Le présent rapport de gestion, daté du 12 juin 2024, vise à aider les lecteurs à comprendre le contexte commercial, les stratégies, la performance et les facteurs de risque de Dollarama inc. (les termes « Dollarama », « Société », « nous », « notre » et « nos » font référence à la Société prise collectivement avec ses filiales consolidées). Le présent rapport de gestion présente au lecteur une analyse des résultats financiers de la Société, tels qu'ils sont perçus par la direction, pour le premier trimestre clos le 28 avril 2024. Ce rapport de gestion doit être lu conjointement avec les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la Société pour le premier trimestre clos le 28 avril 2024 et les états financiers consolidés annuels audités et les notes annexes pour l'exercice 2024 (tel qu'il est défini ci-après).

Sauf indication contraire et telles qu'elles figurent aux présentes, toutes les informations financières contenues dans le présent rapport de gestion et dans les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la Société pour le premier trimestre clos le 28 avril 2024 ont été préparées conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada (« PCGR »), tels qu'ils sont établis à la Partie I du Manuel de CPA Canada – Comptabilité, laquelle inclut les Normes internationales d'information financière telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board (« IFRS »).

La Société est gérée sur la base d'un seul secteur à présenter. La monnaie fonctionnelle et de présentation de la Société est le dollar canadien.

Périodes comptables

Dans le présent rapport, « exercice 2023 » désigne l'exercice de la Société clos le 29 janvier 2023, « exercice 2024 » désigne l'exercice de la Société clos le 28 janvier 2024 et « exercice 2025 » désigne l'exercice de la Société qui sera clos le 2 février 2025.

L'exercice de la Société se termine le dimanche dont la date est la plus rapprochée du 31 janvier et comporte habituellement 52 semaines. Cependant, comme il est d'usage en ce qui concerne le calendrier du secteur de la vente au détail, une semaine est ajoutée à l'exercice tous les cinq ou six ans. L'exercice 2024 comptait 52 semaines, tandis que l'exercice 2025 compte 53 semaines.

Énoncés prospectifs

Certains énoncés prospectifs que contient le présent rapport de gestion portent sur nos intentions, nos attentes et nos projets actuels et futurs, nos résultats, notre degré d'activité, notre rendement, nos objectifs, nos réalisations ou d'autres événements ou faits nouveaux à venir. Les termes « pouvoir », « s'attendre à », « planifier », « prévoir », « tendances », « indications », « anticiper », « croire », « estimer », « probables », « éventuels » ou « potentiels », ou des variantes négatives de ces termes ou d'autres formulations semblables, visent à signaler des énoncés prospectifs. Dans le présent rapport de gestion, les énoncés prospectifs spécifiques incluent, sans toutefois s'y limiter, les énoncés portant sur : les problèmes affectant la chaîne d'approvisionnement à l'échelle mondiale; la situation de trésorerie de la Société; l'effet relatif éventuel de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités; l'incidence des hausses du salaire minimum sur les frais d'administration et les charges d'exploitation des magasins ainsi que la transaction visant Dollarcity (définie dans les présentes) et la stratégie commerciale de Dollarcity (définie dans les présentes), y compris en ce qui a trait au Mexique.

Les énoncés prospectifs sont fondés sur les plus récentes informations à la disposition de la direction ainsi que sur des estimations et hypothèses qui concernent, entre autres choses, la conjoncture économique, le contexte géopolitique et la concurrence dans le secteur de la vente au détail au Canada et en Amérique latine et que la direction a formulées à la lumière de son expérience et de sa perception des tendances historiques, de la conjoncture, et de l'évolution prévue dans l'avenir, ainsi que d'autres facteurs qui sont considérés pertinents et raisonnables dans les circonstances. Toutefois, rien ne garantit que ces estimations et hypothèses s'avéreront exactes. Plusieurs facteurs pourraient faire en sorte que les résultats, le degré d'activité, les réalisations ou le rendement réel, ou les événements ou faits futurs, diffèrent de manière significative de ceux exprimés de façon implicite ou explicite dans les énoncés prospectifs, notamment les facteurs suivants, lesquels sont décrits plus en détail à la rubrique « Risques et incertitudes » du rapport de gestion annuel de la Société pour l'exercice 2024, accessible sur SEDAR+, à l'adresse www.sedarplus.com, et sur le site Web de la Société, à l'adresse www.dollarama.com : augmentations futures des charges d'exploitation (y compris des hausses du salaire minimum prescrit par la loi), augmentations futures du coût des marchandises (y compris en raison de hausses des coûts des matières premières et de différends sur les tarifs), augmentations futures des frais de livraison et de transport et des autres frais de logistique (y compris en raison des frais de transport, des hausses du prix du carburant et des frais de détention), incapacité de maintenir une gamme de produits et de se réapprovisionner en marchandises, augmentation des coûts ou interruption du flux de marchandises importées (y compris en raison des perturbations touchant la chaîne d'approvisionnement à l'échelle mondiale et de l'instabilité géopolitique créée par l'intensification des tensions entre la Chine et les pays de l'Occident), incapacité de maintenir son image de marque et sa réputation, perturbation dans le réseau de distribution, freintes de stocks, incapacité de conclure ou de renouveler, selon le cas, les baux de ses magasins et de ses entrepôts à des conditions favorables et concurrentielles, incapacité d'obtenir de la capacité supplémentaire pour les entrepôts et le centre de distribution en temps opportun, caractère saisonnier, acceptation par le marché des marques maison, incapacité de protéger les marques de commerce et autres droits exclusifs, fluctuations du taux de change, pertes potentielles associées à l'utilisation d'instruments financiers dérivés, tout exercice par les actionnaires fondateurs de Dollarcity de leur option de vente, niveau d'endettement et incapacité de générer des flux de trésorerie suffisants pour assurer le service de la dette, modification de la solvabilité et de la notation et hausse potentielle du coût du capital, risque de taux d'intérêt relatif à la dette à taux d'intérêt variable, hausses d'impôts et modifications apportées aux lois fiscales applicables ou à leur interprétation, concurrence dans le secteur de la vente au détail (y compris de la part des détaillants en ligne), technologies de rupture, conjoncture générale de l'économie, départ de hauts dirigeants, incapacité d'attirer et de conserver des employés compétents, interruptions des systèmes de technologies de l'information, incapacité de protéger les systèmes contre les attaques informatiques, impossibilité de réaliser la stratégie de croissance avec succès (y compris l'incapacité de déceler et de poursuivre de nouvelles occasions de croissance), structure de société de portefeuille, conditions météorologiques défavorables, pandémies ou épidémies, tremblements de terre et autres catastrophes naturelles, changements climatiques, perturbations géopolitiques et instabilité politique dans les pays étrangers, coûts inattendus liés aux programmes d'assurance actuels, réclamations en responsabilité du fait des produits et rappels de produits, actions collectives et autres litiges, conformité sur les plans réglementaire et environnemental et activisme actionnarial.

Ces éléments ne sont pas censés représenter une liste exhaustive des facteurs susceptibles d'avoir une incidence sur la Société; toutefois, ils devraient être étudiés attentivement. Les énoncés prospectifs ont pour but de fournir au lecteur une description des attentes de la direction au sujet de la performance financière de la Société et ils peuvent ne pas être pertinents à d'autres fins; les lecteurs ne devraient pas se fier indûment aux énoncés prospectifs figurant aux présentes. En outre, sauf indication contraire, les énoncés prospectifs contenus dans le présent rapport de gestion visent à décrire les attentes de la direction en date du 12 juin 2024, et la direction n'a pas l'intention et ne s'engage aucunement à mettre à jour ou à réviser ces énoncés prospectifs à la lumière de nouveaux éléments d'information ou d'événements futurs ou pour quelque autre motif, sauf si elle y est tenue en vertu de la loi.

Tous les énoncés prospectifs contenus dans le présent rapport de gestion doivent être lus à la lumière de la présente mise en garde.

Faits récents

Dividende en trésorerie trimestriel

Le 12 juin 2024, la Société a annoncé que son conseil d'administration (le « conseil d'administration ») avait approuvé un dividende en trésorerie trimestriel à l'intention des porteurs d'actions ordinaires de 0,0920 \$ par action ordinaire. Ce dividende sera versé le 2 août 2024 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 5 juillet 2024. Le dividende est désigné comme un « dividende déterminé » aux fins de l'impôt du Canada.

Acquisition d'une participation additionnelle et expansion du partenariat en Amérique latine

Le 12 juin 2024, la Société a annoncé avoir acquis une participation additionnelle de 10,0 % (la « transaction visant Dollarcity ») dans Central American Retail Sourcing, Inc. (« CARS »), la société mère des entités qui exploitent l'entreprise Dollarcity (« Dollarcity »), ce qui porte sa participation totale dans CARS à 60,1 %. La contrepartie de l'acquisition a été réglée au moyen de l'émission de 6 060 478 actions ordinaires de la Société, soit une valeur implicite totale d'environ 554,0 M\$ US (762,0 M\$) basée sur le cours des actions ordinaires de Dollarama à la clôture de la séance à la Toronto Stock Exchange (« TSX »), le 11 juin 2024. Dans le cadre de la transaction visant Dollarcity, la Société a aussi obtenu l'option d'acquérir, à tout moment le ou avant le 31 décembre 2027, une participation additionnelle de 9,89 % dans CARS et une participation correspondante de 4,945 % dans ICM (définie dans les présentes).

Dans le cadre de la transaction visant Dollarcity, Dollarama International Inc. (« Dollarama International »), filiale entièrement détenue par la Société par l'intermédiaire de laquelle cette dernière détient sa participation dans CARS, et les actionnaires fondateurs de Dollarcity ont aussi établi un nouveau véhicule relevant du groupe Dollarcity, Inversiones Comerciales Mexicanas S.A. (« ICM »). Les parties ont convenu de nouvelles modalités de gouvernance aux fins de la future expansion de l'entreprise dans un nouveau territoire (le Mexique), lequel ne faisait pas partie des pays dont il avait été convenu initialement (soit le Salvador, le Guatemala, le Honduras, le Costa Rica, le Nicaragua, le Panama, la Colombie, le Pérou et l'Équateur) aux termes de la convention entre actionnaires que Dollarama International et les actionnaires fondateurs de Dollarcity avaient conclue en août 2019 (la « convention entre actionnaires »). Conformément à ces modalités, la Société et les actionnaires fondateurs de Dollarcity posséderont indirectement une participation respective de 80,05 % et 19,95 % dans la société mère des entités qui exploiteront la branche mexicaine de l'entreprise. Dollarcity prévoit mettre à l'essai son premier magasin au Mexique au cours de l'année civile 2026.

Les modalités de la convention entre actionnaires, dans sa version modifiée et mise à jour dans le cadre de la transaction visant Dollarcity, prévoient une option d'achat en faveur de la Société et des modalités de gouvernance actualisées aux fins de la future expansion de l'entreprise au Mexique. À l'exception de certaines modifications requises pour refléter la participation accrue de Dollarama International dans ICM, les modalités de gouvernance applicables à ICM et à l'exploitation de l'entreprise mexicaine, y compris à l'égard de certaines décisions stratégiques et opérationnelles qui doivent être approuvées par tous les actionnaires, seront essentiellement semblables à celles qui s'appliquent à CARS.

Les modalités de l'option de vente en faveur des actionnaires fondateurs de Dollarcity prévues dans la convention entre actionnaires demeurent essentiellement les mêmes, sous réserve que l'exercice de cette option par les actionnaires fondateurs de Dollarcity englobe maintenant leur participation correspondante dans ICM. Aux termes de la convention entre actionnaires, les actionnaires fondateurs de Dollarcity ont une option de vente selon laquelle ils peuvent exiger, dans certaines circonstances, que Dollarama International rachète les actions de CARS qu'ils détiennent à la juste valeur de marché. Les actionnaires fondateurs de Dollarcity peuvent exercer ce droit dans le cours normal des activités au cours des périodes indiquées, sous réserve de seuils relatifs à la taille de la transaction, de seuils d'actionnariat obligatoires et de périodes de blocage et de préavis, entre autres conditions et restrictions. Ce droit pourrait également être exercé lorsque surviennent certains événements extraordinaires, notamment un changement de contrôle de la Société et la vente de Dollarcity. La convention entre actionnaires prévoit également des droits d'entraînement et des droits de suite concernant CARS et ICM. Outre l'ajout d'une option d'achat en faveur de la Société, aucun changement important n'a été apporté aux modalités de la convention entre actionnaires, de la convention d'approvisionnement et de la convention de services conclues entre les parties relativement à CARS et à l'entreprise qu'exploite actuellement Dollarcity.

La Société continuera d'exercer un contrôle conjoint sur Dollarcity (y compris CARS et ICM) et de comptabiliser sa participation comme un partenariat selon la méthode de la mise en équivalence.

Les 6 060 478 actions ordinaires de Dollarama émises dans le cadre de l'acquisition de la participation de 10,0 % dans Dollarcity l'ont été par Dollarama dans le cadre d'un placement privé et sont assujetties à une période de détention prévue par la loi de quatre mois après la date des présentes ainsi qu'à certaines restrictions contractuelles en matière de transfert applicables pendant une période de 12 mois après la date des présentes, sous réserve d'exceptions précises. L'inscription à la cote et l'affichage à des fins de négociation de ces actions ordinaires de Dollarama, qui représentent environ 2,1 % de toutes les actions ordinaires émises et en circulation de Dollarama à la date des présentes (avant dilution), ont été approuvés sous condition par la TSX, sous réserve uniquement du respect par la Société des conditions usuelles postérieures à la clôture imposées par la TSX.

Se reporter à la rubrique du présent rapport de gestion intitulée « Transactions entre parties liées – Dollarcity » et au paragraphe 5.18 de la notice annuelle de la Société pour l'exercice clos le 28 janvier 2024 intitulé « Dollarcity ».

Aperçu

Nos activités

Au 28 avril 2024, la Société exploitait 1 569 magasins au Canada, dont un nombre net de 18 nouveaux magasins ouverts au cours du premier trimestre de l'exercice 2025, et elle continue d'étendre son réseau partout au pays. Les magasins ont une superficie moyenne de 10 430 pieds carrés, et ils proposent un vaste éventail de produits de consommation courante, de marchandises générales et d'articles saisonniers, notamment des articles de marque maison et de marques nationales, tous à prix attrayants. La marchandise est vendue soit individuellement, soit en lots, à des prix fixes d'au plus 5,00 \$. Tous les magasins sont exploités par la Société, ce qui permet d'offrir une expérience de magasinage uniforme. Bon nombre des magasins sont situés dans des endroits achalandés, que ce soit dans des régions métropolitaines, dans des villes de taille moyenne ou dans des petites villes.

La Société exploite un magasin en ligne en vue d'offrir plus de commodité à ses clients canadiens – tant les particuliers que les entreprises – qui souhaitent acheter des produits en grande quantité, ce qui n'est pas toujours possible en magasin. Une sélection de produits parmi la vaste gamme de produits de consommation courante, de marchandises générales et d'articles saisonniers sont offerts en vente sur la plateforme en ligne, à la caisse seulement.

La stratégie de la Société consiste à faire progresser les ventes, le résultat d'exploitation, le résultat net et le résultat par action ainsi que les flux de trésorerie en augmentant son réseau de magasins au Canada et en offrant un vaste éventail d'articles à prix attrayants à une large clientèle. La Société vise à maintenir et à améliorer continuellement l'efficacité de ses activités.

La Société se concentre également sur la croissance de ses activités en Amérique latine par l'intermédiaire de sa participation dans Dollarcity, un détaillant à bas prix latino-américain dont le siège social est situé au Panama dans lequel la Société détenait une participation de 50,1 % au 28 avril 2024. Après la clôture du trimestre, la Société a réalisé la transaction visant Dollarcity et a augmenté sa participation dans Dollarcity pour la porter à 60,1 %. Dollarcity propose un vaste éventail de produits de consommation courante, de marchandises générales et d'articles saisonniers à des prix fixes d'au plus 4,00 \$ US (ou l'équivalent en monnaie locale) dans ses magasins situés au Salvador, au Guatemala, en Colombie et au Pérou. Au 31 mars 2024, Dollarcity comptait au total 547 magasins (comparativement à 448 magasins au 31 mars 2023), dont 324 en Colombie, 99 au Guatemala, 72 au Salvador et 52 au Pérou. Se reporter aux rubriques intitulées « Éléments ayant une incidence sur les résultats d'exploitation – Ventes » et « Transactions entre parties liées – Dollarcity ».

Faits saillants du premier trimestre de l'exercice 2025

Comparativement au premier trimestre de l'exercice 2024 :

- les ventes ont augmenté de 8,6 % pour s'établir à 1 405,8 M\$, comparativement à 1 294,5 M\$;
- les ventes des magasins comparables¹⁾ ont augmenté de 5,6 %, en sus de la croissance de 17,1 % enregistrée à la période correspondante de l'exercice précédent;
- le BAIIA¹⁾ s'est accru de 14,0 % pour s'établir à 417,7 M\$, ce qui représente une marge du BAIIA¹⁾ de 29,7 %, comparativement à 28,3 %;
- le résultat d'exploitation a augmenté de 16,0 % et s'est chiffré à 322,0 M\$, ce qui représente une marge d'exploitation¹⁾ de 22,9 %, comparativement à 21,4 %;
- le résultat net dilué par action ordinaire a augmenté de 22,2 % pour s'établir à 0,77 \$, alors qu'il était de 0,63 \$;
- un nombre net de 18 nouveaux magasins ont été ouverts, comparativement à un nombre net de 21 nouveaux magasins;
- un total de 1 281 166 actions ordinaires ont été rachetées aux fins d'annulation pour une contrepartie de 145,5 M\$.

¹⁾ Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » du présent rapport de gestion pour consulter la définition de ces éléments et, s'il y a lieu, un rapprochement avec la mesure conforme aux PCGR la plus directement comparable.

Perspectives

Le communiqué de presse daté du 12 juin 2024, à la rubrique « Perspectives », présente une analyse des attentes de la direction en ce qui a trait aux perspectives de la Société pour l'exercice 2025. Il est accessible sur SEDAR+, à l'adresse www.sedarplus.com, et sur le site Web de la Société, à l'adresse www.dollarama.com.

Éléments ayant une incidence sur les résultats d'exploitation

Ventes

La Société comptabilise les produits des activités ordinaires tirés de la vente de produits ou de la prestation de services à mesure que les obligations de prestation sont remplies.

Toutes les ventes sont fermes. Les produits des activités ordinaires sont présentés après déduction des taxes de vente, des rabais et des remises. Les cartes-cadeaux vendues sont comptabilisées à titre de passif et le produit des activités ordinaires s'y rattachant est comptabilisé lorsque les cartes-cadeaux sont échangées.

Les ventes se composent des ventes des magasins comparables et des ventes des nouveaux magasins ainsi que des ventes à des tiers.

Les ventes des magasins comparables sont définies comme étant celles des magasins Dollarama, y compris les magasins relocalisés et agrandis, ouverts depuis au moins 13 mois complets par rapport à celles de la période correspondante de l'exercice précédent. Les principaux moteurs des ventes des magasins comparables sont les variations du nombre de transactions et du montant moyen des transactions. Pour accroître les ventes des magasins comparables, la Société met l'accent sur une offre de marchandises de qualité et diversifiées à des prix attrayants dans des magasins bien aménagés, uniformes et faciles d'accès.

La relation d'affaires entre Dollarama International et Dollarcity est actuellement régie par une convention d'approvisionnement et une convention de services conclues entre les parties le 4 février 2022. La convention d'approvisionnement et la convention de services ont toutes deux une durée initiale de cinq ans, sous réserve de renouvellement automatique pour des périodes successives de un an, sauf en cas de résiliation par l'une ou l'autre des parties au moins 60 jours avant la fin de la période en cours. Lorsque la Société agit pour son propre compte, elle comptabilise les produits des activités ordinaires selon les montants facturés à Dollarcity. Lorsqu'elle agit à un autre titre, la Société comptabilise le montant net qu'elle conserve en tant que produit des activités ordinaires. Dollarama International continue d'agir à titre de principal fournisseur de produits pour Dollarcity, soit pour son propre compte, soit comme intermédiaire. Pour obtenir plus de détails, se reporter à la rubrique intitulée « Dollarcity ».

Dans le passé, notre chiffre d'affaires le plus faible a été enregistré au premier trimestre et notre chiffre d'affaires le plus élevé, au quatrième trimestre, la plus grande proportion des ventes étant réalisée en décembre. En général, notre chiffre d'affaires augmente également en prévision de fêtes comme Pâques, la Saint-Patrick, la Saint-Valentin et l'Halloween, mais nos ventes ne subissent autrement que de légères variations saisonnières, et nous prévoyons que cette tendance se maintiendra. Cela dit, des conditions météorologiques inhabituellement défavorables qui perturberaient nos activités commerciales ou d'exploitation pendant une période de pointe comme la période des Fêtes ou d'autres fêtes importantes ou pendant une période prolongée pourraient avoir un effet défavorable sur notre réseau de distribution et sur l'achalandage dans nos magasins et, de ce fait, avoir des conséquences défavorables significatives sur nos activités et nos résultats financiers. Se reporter à la rubrique du rapport de gestion annuel de la Société pour l'exercice 2024 intitulée « Risques et incertitudes » pour une analyse des risques associés au caractère saisonnier des ventes et à la poursuite des activités.

Coût des produits vendus

Le coût des produits vendus comprend principalement le coût des stocks achetés, la portion variable et non indexée des frais d'occupation des magasins qui sont exclus des obligations locatives aux termes de la norme IFRS 16, et les frais de livraison et de transport (qui sont en grande partie variables et proportionnels aux volumes de nos ventes) ainsi que les frais d'occupation des entrepôts et du centre de distribution. Le cas échéant, nous constatons les ristournes accordées par les fournisseurs en fonction du volume de nos achats lorsqu'il est probable que ces ristournes seront reçues et que le montant peut raisonnablement être estimé. Les ristournes sont portées en réduction du coût d'acquisition des stocks ou, si les stocks visés ont été vendus, en réduction du coût des produits vendus.

Bien que les hausses des coûts, y compris les coûts des matières premières, puissent avoir une incidence défavorable sur nos activités, notre grille de prix multiples nous procure une certaine marge de manœuvre pour composer avec la hausse des coûts et la compenser, du moins en partie.

Comme la Société achète des marchandises libellées en devises autres que le dollar canadien, le coût des produits vendus fluctue en fonction du cours de certaines devises par rapport au dollar canadien. Plus particulièrement, nos marchandises importées proviennent principalement de Chine et sont payées en dollars américains. Par conséquent, le coût des produits vendus est touché indirectement par les fluctuations du renminbi chinois par rapport au dollar américain et, directement, par celles du dollar américain par rapport au dollar canadien.

Bien que nous concluons des contrats de change à terme en vue de couvrir une partie importante de notre exposition aux fluctuations du dollar américain par rapport au dollar canadien (généralement de 9 à 12 mois d'avance), nous ne réalisons aucune opération de couverture relativement aux fluctuations du renminbi chinois par rapport au dollar américain.

Les frais de livraison et de transport constituent également une composante importante du coût des produits vendus.

Les frais d'occupation compris dans le coût des produits vendus de la Société se composent principalement de la portion variable et non indexée des charges qui sont exclues des obligations locatives aux termes d'IFRS 16. Les paiements de loyers fixes et indexés sont comptabilisés à titre d'obligations locatives aux termes d'IFRS 16. Les frais d'occupation ont généralement augmenté au fil des ans. La direction estime qu'elle est généralement en mesure de négocier les modalités de ses baux à des conditions commerciales concurrentielles et ne prévoit pas de hausses significatives des taux à court et à moyen terme. Habituellement, les baux des magasins sont signés pour des durées de dix ans, avec option de reconduction pour une ou plusieurs périodes additionnelles de cinq ans.

Nous nous efforçons de maintenir une marge brute durable permettant d'atteindre un équilibre sain entre la maximisation du rendement pour les actionnaires et l'offre d'une valeur attrayante pour nos clients. La marge brute varie d'un trimestre à l'autre par suite des variations des marges sur les produits, des changements dans la gamme des produits ou des variations des frais de logistique et de transport, entre autres facteurs. Notre objectif actuel est de renouveler environ 25 % à 30 % de notre offre annuellement.

Frais généraux, frais d'administration et charges d'exploitation des magasins

Les frais généraux, frais d'administration et charges d'exploitation des magasins (les « frais généraux ») sont composés des coûts de la main-d'œuvre, qui sont essentiellement variables et proportionnels au volume de nos ventes, ainsi que des coûts d'entretien général des magasins, des salaires et des charges sociales des employés du siège social et des membres de l'équipe de direction des magasins, des charges d'administration des bureaux, des honoraires et d'autres charges connexes, qui sont tous essentiellement fixes. Bien que le salaire horaire moyen des employés de nos magasins soit plus élevé que le salaire minimum prévu par la loi, une augmentation importante de ce dernier aurait une incidence considérable sur les charges salariales, à moins que cette incidence ne soit contrebalancée par des améliorations de la productivité et par d'autres réductions de coûts des magasins.

Facteurs économiques et facteurs propres au secteur ayant une incidence sur la Société

La Société exerce ses activités dans le secteur de la vente au détail à bas prix, secteur extrêmement concurrentiel sur le plan des prix, de l'emplacement des magasins, de la qualité de la marchandise, de la gamme de produits et de leur présentation, de la régularité des stocks et du service à la clientèle. En plus de la concurrence livrée par les autres magasins à un dollar, la Société fait face à une concurrence encore plus vive de la part des magasins à prix modiques et à escompte, des dépanneurs et des grandes surfaces qui exercent leurs activités au Canada, dont bon nombre sont situés dans des secteurs où elle est aussi présente, offrent des produits essentiellement similaires à ceux qu'offre Dollarama et consacrent des efforts importants à la publicité et au marketing. De plus, en raison de la vaste gamme de marchandises générales, de produits de consommation courante et d'articles saisonniers qu'elle offre, la Société subit la concurrence de divers détaillants spécialisés, notamment des détaillants offrant des articles de bureau, des articles de quincaillerie, des articles pour la maison, des produits d'épicerie, des produits d'hygiène et de beauté, et du matériel d'art et d'artisanat, lesquels font partie des produits qu'offre également la Société. En outre, la Société livre concurrence à certaines autres entreprises pour l'obtention des meilleurs emplacements où installer ses magasins au Canada et pour attirer et conserver du personnel qualifié.

Principales informations financières consolidées

Les tableaux ci-dessous présentent les principales informations financières pour les périodes indiquées. Les principales informations financières consolidées au 28 avril 2024 et au 30 avril 2023 ont été tirées des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la Société et des notes annexes.

(en milliers de dollars et d'actions, sauf les montants par action)

	Périodes de 13 semaines closes	
	le 28 avril 2024	le 30 avril 2023
	\$	\$
Données sur le résultat		
Ventes	1 405 772	1 294 549
Coût des produits vendus	798 496	748 807
Profit brut	607 276	545 742
Frais généraux	217 166	195 598
Dotation aux amortissements	90 162	85 638
Quote-part du résultat net de la participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence	(22 090)	(13 125)
Résultat d'exploitation	322 038	277 631
Coûts de financement nets	36 523	36 685
Résultat avant impôt	285 515	240 946
Impôt sur le résultat	69 672	61 073
Résultat net	215 843	179 873
Résultat net de base par action ordinaire	0,77 \$	0,63 \$
Résultat net dilué par action ordinaire	0,77 \$	0,63 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation :		
De base	278 707	284 811
Après dilution	279 686	286 179
Autres données		
Croissance des ventes d'un exercice à l'autre	8,6 %	20,7 %
Croissance des ventes des magasins comparables ¹⁾	5,6 %	17,1 %
Marge brute ¹⁾	43,2 %	42,2 %
Frais généraux en pourcentage des ventes ¹⁾	15,4 %	15,1 %
BAIIA ¹⁾	417 743	366 269
Marge d'exploitation ¹⁾	22,9 %	21,4 %
Dépenses d'investissement	46 267	47 083
Nombre de magasins ²⁾	1 569	1 507
Superficie moyenne des magasins (en pieds carrés bruts) ^{2), 3)}	10 430	10 417
Dividendes déclarés par action ordinaire	0,0920 \$	0,0708 \$

	Aux	
	28 avril 2024	28 janvier 2024
	\$	\$
<i>(en milliers de dollars)</i>		
Données tirées de l'état de la situation financière		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	292 602	313 915
Stocks	888 022	916 812
Total des actifs courants	1 242 585	1 309 093
Immobilisations corporelles	963 673	950 994
Actifs au titre de droits d'utilisation	2 043 791	1 788 550
Total de l'actif	5 489 033	5 263 607
Total des passifs courants	593 414	677 846
Total des passifs non courants	4 468 093	4 204 913
Total de la dette ¹⁾	2 255 292	2 264 394
Dette nette ¹⁾	1 962 690	1 950 479
Capitaux propres	427 526	380 848

¹⁾ Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » du présent rapport de gestion pour consulter la définition de ces éléments et, s'il y a lieu, un rapprochement avec la mesure conforme aux PCGR la plus directement comparable.

²⁾ À la fin de la période.

³⁾ La Société a révisé l'information sur la superficie en pieds carrés présentée pour les exercices précédents afin qu'elle soit conforme à sa méthodologie actuelle et mise à jour.

Résultats d'exploitation

Analyse des résultats du premier trimestre de l'exercice 2025

Le texte qui suit est un aperçu de la performance financière de la Société pour le premier trimestre de l'exercice 2025 comparativement à celle du premier trimestre de l'exercice 2024.

Ventes

Les ventes pour le premier trimestre de l'exercice 2025 ont augmenté de 8,6 % pour s'établir à 1 405,8 M\$, alors qu'elles étaient de 1 294,5 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. Cette augmentation est attribuable à la hausse du nombre total de magasins au cours des 12 derniers mois, qui est passé de 1 507 magasins en date du 30 avril 2023 à 1 569 magasins au 28 avril 2024, et à la croissance des ventes des magasins comparables.

Les ventes des magasins comparables du premier trimestre de l'exercice 2025 ont augmenté de 5,6 %, ce qui reflète la hausse de 8,7 % du nombre de transactions et la baisse de 2,8 % du montant moyen des transactions, en sus de la croissance des ventes des magasins comparables de 17,1 % enregistrée pour la période correspondante de l'exercice précédent. L'augmentation des ventes des magasins comparables est principalement attribuable à la forte demande de produits de consommation courante.

Les nouveaux magasins, qui ne font pas encore partie des magasins comparables, enregistrent des ventes annuelles d'environ 3,1 M\$ au cours de leurs deux premières années d'activité, et la période moyenne de remboursement du capital investi est d'environ deux ans.

Marge brute

La marge brute s'est établie à 43,2 % des ventes pour le premier trimestre de l'exercice 2025, comparativement à 42,2 % des ventes pour le premier trimestre de l'exercice 2024. La marge brute en pourcentage des ventes a été plus élevée principalement en raison de la baisse des frais de transport de marchandises vers le Canada, qui s'explique principalement par l'incidence favorable du renouvellement de contrats conclus avec les transporteurs, et de la diminution des frais de logistique.

Frais généraux

Les frais généraux pour le premier trimestre de l'exercice 2025 ont augmenté de 11,0 % pour s'établir à 217,2 M\$, alors qu'ils étaient de 195,6 M\$ pour le premier trimestre de l'exercice 2024. Les frais généraux ont représenté 15,4 % des ventes pour le premier trimestre de l'exercice 2025, comparativement à 15,1 % des ventes pour le premier trimestre de l'exercice 2024. Cette variation reflète la hausse des coûts de la main-d'œuvre des magasins et des charges d'exploitation.

BAIIA

Le BAIIA a totalisé 417,7 M\$, ce qui représente une marge du BAIIA de 29,7 %, pour le premier trimestre de l'exercice 2025, comparativement à 366,3 M\$, ou une marge du BAIIA de 28,3 %, pour le premier trimestre de l'exercice 2024.

Dotation aux amortissements

La dotation aux amortissements a augmenté de 4,6 M\$, passant de 85,6 M\$ pour le premier trimestre de l'exercice 2024 à 90,2 M\$ pour le premier trimestre de l'exercice 2025. L'augmentation s'explique principalement par les ajouts d'actifs au titre des droits d'utilisation et les améliorations locatives liées à l'ouverture de nouveaux magasins. De plus, une charge d'amortissement de 5,5 M\$ liée aux entrepôts et au centre de distribution est présentée dans le coût des produits vendus, comparativement à 3,0 M\$ pour le premier trimestre de l'exercice 2024. L'augmentation est principalement attribuable au renouvellement de baux conclus avec des parties liées.

Quote-part du résultat net de la participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence

La quote-part de 50,1 % revenant à la Société du résultat net de Dollarcity pour la période allant du 1^{er} janvier 2024 au 31 mars 2024 a augmenté de 68,3 % pour s'établir à 22,1 M\$, comparativement à 13,1 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. La participation de la Société dans Dollarcity est comptabilisée comme un partenariat selon la méthode de la mise en équivalence.

Coûts de financement nets

Les coûts de financement nets se sont chiffrés à 36,5 M\$ pour le premier trimestre de l'exercice 2025, comparativement à 36,7 M\$ pour le premier trimestre de l'exercice 2024. La légère diminution s'explique par la hausse des produits d'intérêts sur le capital investi, partiellement contrebalancée par l'augmentation du taux d'emprunt moyen lié aux billets à taux fixe et aux obligations locatives.

Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat a augmenté de 8,6 M\$, passant de 61,1 M\$ pour le premier trimestre de l'exercice 2024 à 69,7 M\$ pour le premier trimestre de l'exercice 2025. Le taux d'imposition prescrit par la loi pour le premier trimestre de l'exercice 2025, qui s'est établi à 26,5 %, est demeuré stable par rapport à celui du trimestre correspondant de l'exercice 2024. Le taux d'imposition effectif de la Société pour le premier trimestre de l'exercice 2025 et 2024 était de 24,4 % et de 25,3 %, respectivement. La diminution du taux d'imposition effectif est attribuable au fait que la quote-part revenant à la Société du résultat net de sa participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence dans Dollarcity (qui a été plus élevée au premier trimestre de l'exercice 2025 qu'à la période correspondante de l'exercice 2024, à respectivement 22,1 M\$ et 13,1 M\$) est comptabilisée déduction faite de la charge d'impôt enregistrée par Dollarcity.

Résultat net

Le résultat net a augmenté de 20,0 % pour s'établir à 215,8 M\$, soit 0,77 \$ par action ordinaire après dilution, pour le premier trimestre de l'exercice 2025, contre 179,9 M\$, soit 0,63 \$ par action ordinaire après dilution, pour le premier trimestre de l'exercice 2024.

Sommaire des résultats trimestriels consolidés

	Exercice 2025	Exercice 2024				Exercice 2023		
	T1	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2
<i>(en milliers de dollars, sauf les montants par action)</i>								
Données tirées de l'état du résultat net	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Ventes	1 405 772	1 639 171	1 477 692	1 455 936	1 294 549	1 473 223	1 289 574	1 217 060
Résultat net	215 843	323 770	261 055	245 762	179 873	261 288	201 594	193 479
Résultat net par action ordinaire								
De base	0,77 \$	1,15 \$	0,92 \$	0,86 \$	0,63 \$	0,91 \$	0,70 \$	0,67 \$
Dilué	0,77 \$	1,15 \$	0,92 \$	0,86 \$	0,63 \$	0,91 \$	0,70 \$	0,66 \$

Situation de trésorerie et sources de financement

Flux de trésorerie pour le premier trimestre de l'exercice 2025

	Périodes de 13 semaines closes		
	le 28 avril 2024	le 30 avril 2023	Variation
<i>(en milliers de dollars)</i>	\$	\$	\$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	281 964	283 080	(1 116)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(18 641)	(46 926)	28 285
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(284 636)	(85 352)	(199 284)
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(21 313)	150 802	(172 115)

Flux de trésorerie – Activités d'exploitation

Pour le premier trimestre de l'exercice 2025, les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation ont totalisé 282,0 M\$, comparativement à 283,1 M\$ pour le premier trimestre de l'exercice 2024. La légère baisse est principalement attribuable à l'affectation accrue du fonds de roulement, qui reflète le calendrier de versement des acomptes provisionnels, en partie contrebalancée par la hausse du résultat net.

Flux de trésorerie – Activités d'investissement

Pour le premier trimestre de l'exercice 2025, les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement ont totalisé 18,6 M\$, comparativement à 46,9 M\$ pour le premier trimestre de l'exercice 2024. Cette variation est principalement attribuable aux distributions reçues de 27,4 M\$ de notre participation dans Dollarcity comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence au premier trimestre de l'exercice 2025.

Flux de trésorerie – Activités de financement

Pour le premier trimestre de l'exercice 2025, les flux de trésorerie affectés aux activités de financement ont totalisé 284,6 M\$, comparativement à 85,4 M\$ pour le premier trimestre de l'exercice 2024. Cette variation s'explique principalement par la hausse des rachats d'actions ordinaires dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités, l'acquisition de droits sur les unités d'actions liées au rendement et le règlement de telles unités, ainsi que la diminution du nombre d'actions ordinaires émises au cours du trimestre découlant de l'exercice d'options sur actions au premier trimestre de l'exercice 2025 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

Dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement comprennent les ajouts d'immobilisations corporelles et incorporelles qui se rapportent principalement aux investissements dans les projets de technologies de l'information, dans les projets de transformation et dans les nouveaux magasins.

Pour le premier trimestre de l'exercice 2025, les dépenses d'investissement ont totalisé 46,3 M\$, comparativement à 47,1 M\$ pour le premier trimestre de l'exercice 2024. Cette légère baisse est principalement attribuable à la diminution des dépenses d'investissement liées aux améliorations locatives dans les magasins, en raison de la diminution du nombre net de nouveaux magasins au premier trimestre de l'exercice 2025, par rapport au premier trimestre de l'exercice 2024, facteur partiellement contrebalancé par la hausse des dépenses d'investissement liées aux projets de transformation et de technologies de l'information.

Ressources en capital

Au 28 avril 2024, la Société disposait d'une encaisse de 292,6 M\$ et d'un montant disponible de 1 049,2 M\$ aux termes de sa facilité de crédit (telle qu'elle est définie ci-après).

La Société prévoit que ses flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation, avec ses liquidités disponibles, suffiront à répondre à ses besoins de liquidités prévus au cours de l'exercice 2025, ce qui inclut le financement de la croissance prévue et de ses dépenses d'investissement, le service de sa dette, le paiement de ses obligations contractuelles, le rachat d'actions ordinaires et le versement de dividendes aux actionnaires.

La capacité de la Société de payer le capital et les intérêts sur une partie, quelle qu'elle soit, de sa dette, qui se composait principalement de billets non garantis de premier rang à la date des présentes, de refinancer ou de rembourser à l'échéance la totalité ou une partie de cette dette ou de générer des fonds suffisants pour répondre à ses futurs besoins de trésorerie dépendra en grande partie de sa performance future, laquelle, dans une certaine mesure, est tributaire de la conjoncture économique, de facteurs d'ordre financier, de la concurrence, du cadre législatif et réglementaire, et d'autres facteurs qui sont indépendants de sa volonté. Comme il est décrit ci-après, tout exercice par les actionnaires fondateurs de Dollarcity de leur option de vente ou tout exercice par la Société de son option d'achat garantie dans le cadre de la transaction visant Dollarcity pourrait également avoir une incidence sur ce qui précède et sur la stratégie de répartition du capital de la Société. Se reporter à la rubrique intitulée « Faits récents - Acquisition d'une participation additionnelle et expansion du partenariat en Amérique latine » pour obtenir plus de détails sur la transaction visant Dollarcity.

Les hypothèses de la Société concernant ses besoins en liquidités futurs et ses possibilités de refinancement pourraient se révéler inexacts. Se reporter à la rubrique du rapport de gestion annuel de l'exercice 2024 intitulée « Risques et incertitudes » pour une analyse des risques liés à l'endettement, à la liquidité et à la modification de la solvabilité ou de la notation.

Billets non garantis de premier rang

<i>(en milliers de dollars)</i>	28 avril 2024	28 janvier 2024
	\$	\$
Les titres de créance à long terme en cours se composent des éléments suivants :		
Billets non garantis à taux fixe de premier rang (les « billets à taux fixe ») portant intérêt comme suit :		
Taux annuel fixe de 5,165 %, payable en versements semestriels égaux, échéant le 26 avril 2030 (les « billets à taux fixe à 5,165 % »)	450 000	450 000
Taux annuel fixe de 2,443 %, payable en versements semestriels égaux, échéant le 9 juillet 2029 (les « billets à taux fixe à 2,443 % »)	375 000	375 000
Taux annuel fixe de 5,533 %, payable en versements semestriels égaux, échéant le 26 septembre 2028 (les « billets à taux fixe à 5,533 % »)	500 000	500 000
Taux annuel fixe de 1,505 %, payable en versements semestriels égaux, échéant le 20 septembre 2027 (les « billets à taux fixe à 1,505 % »)	300 000	300 000
Taux annuel fixe de 1,871 %, payable en versements semestriels égaux, échéant le 8 juillet 2026 (les « billets à taux fixe à 1,871 % »)	375 000	375 000
Taux annuel fixe de 5,084 %, payable en versements semestriels égaux, échéant le 27 octobre 2025 (les « billets à taux fixe à 5,084 % »)	250 000	250 000
Frais d'émission des titres de créance non amortis, y compris un montant de 1 176 \$ (1 320 \$ au 28 janvier 2024) pour la facilité de crédit (tel qu'elle est définie dans les présentes)	(8 467)	(9 049)
Intérêt à payer sur les billets à taux fixe	14 704	21 460
Couverture de la juste valeur – ajustement de la valeur d'entrée des swaps de taux d'intérêt	(945)	1 983
	<u>2 255 292</u>	<u>2 264 394</u>
Partie courante (y compris les frais d'émission de titres de créance non amortis, l'intérêt à payer sur les billets à taux fixe et les billets à taux fixe dont la date d'échéance se situe dans la prochaine période de 53 semaines, le cas échéant)	<u>(14 378)</u>	<u>(21 460)</u>
	<u>2 240 914</u>	<u>2 242 934</u>

Le tableau qui suit présente la valeur comptable et la juste valeur des billets à taux fixe au 28 avril 2024 et au 28 janvier 2024. Les justes valeurs des billets à taux fixe sont classées au niveau 2 de la hiérarchie des justes valeurs.

<i>(en milliers de dollars)</i>	28 avril 2024		28 janvier 2024	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
	\$	\$	\$	\$
Billets à taux fixe				
Billets à taux fixe à 5,165 %	448 527	455 175	454 198	459 567
Billets à taux fixe à 2,443 %	376 561	334 830	374 184	335 561
Billets à taux fixe à 5,533 %	500 406	513 575	507 433	518 705
Billets à taux fixe à 1,505 %	299 642	270 000	300 714	270 105
Billets à taux fixe à 1,871 %	376 389	352 088	374 561	351 596
Billets à taux fixe à 5,084 %	255 888	250 090	252 641	250 798
	<u>2 257 413</u>	<u>2 175 758</u>	<u>2 263 731</u>	<u>2 186 332</u>

Convention de crédit

Le 5 juillet 2023, la Société et les prêteurs ont conclu une sixième convention de modification de la troisième convention de crédit modifiée et mise à jour (la « troisième convention de crédit ») notamment pour proroger les dates d'échéance des facilités de crédit renouvelables (collectivement, la « facilité de crédit »). Plus précisément, i) la date d'échéance de la facilité A d'un montant de 250,0 M\$ a été prorogée du 5 juillet 2027 au 5 juillet 2028, ii) la date d'échéance de la facilité B d'un montant de 450,0 M\$ a été prorogée du 5 juillet 2025 au 6 juillet 2026, iii) la date d'échéance de la facilité C d'un montant de 50,0 M\$ a été prorogée du 5 juillet 2025 au 6 juillet 2026 et iv) la date d'échéance de la facilité D d'un montant de 300,0 M\$ a été prorogée du 5 juillet 2023 au 3 juillet 2024.

Aux termes de la troisième convention de crédit, la Société peut, dans certaines circonstances et sous réserve de l'obtention d'engagements supplémentaires de la part des prêteurs existants ou d'autres institutions admissibles, demander des augmentations portant le montant total disponible aux termes des facilités engagées, y compris les engagements existants, à 1 500,0 M\$.

La troisième convention de crédit oblige la Société à respecter, sur une base trimestrielle et consolidée, un ratio minimal de couverture des intérêts et un ratio maximal d'endettement. La Société a la possibilité d'effectuer des emprunts en dollars canadiens et américains.

La facilité de crédit est cautionnée par Dollarama S.E.C. et par Dollarama GP Inc. (collectivement, avec la Société, les « parties garantissant l'emprunt »). La troisième convention de crédit est assortie de clauses restrictives qui, sous réserve de certaines exceptions, limitent la capacité des parties garantissant l'emprunt de faire notamment ce qui suit : contracter, prendre en charge ou autoriser des dettes de premier rang ou des privilèges; réaliser des fusions, des acquisitions, des ventes d'actifs ou des opérations de cession-bail; changer la nature de leurs activités et effectuer certaines opérations avec des sociétés du même groupe. La troisième convention de crédit limite également la capacité de la Société, dans certaines circonstances, de faire ce qui suit en cas de défaut aux termes de la convention : procéder à des prêts; déclarer des dividendes et faire des paiements relatifs à des participations en actions ou racheter de telles participations.

Au 28 avril 2024 et au 28 janvier 2024, aucun montant n'était en cours aux termes de la troisième convention de crédit. Au 28 avril 2024, un montant de 1 049,2 M\$ était disponible aux termes de la facilité de crédit de la Société (1 049,0 M\$ au 28 janvier 2024). Au 28 avril 2024, des lettres de crédit avaient été émises pour l'achat de stocks totalisant 0,8 M\$ (1,0 M\$ au 28 janvier 2024) et la Société respectait toutes ses clauses restrictives de nature financière aux termes de la troisième convention de crédit.

Emprunts à court terme

Aux termes du programme de billets de trésorerie aux États-Unis, la Société peut émettre, à l'occasion, par voie de placement privé, en vertu des dispenses d'inscription et d'obligations relatives au prospectus conformément aux lois sur les valeurs mobilières applicables, des billets de trésorerie non garantis dont l'échéance est d'au plus 397 jours à compter de la date d'émission (les « billets de trésorerie américains »). Le montant en capital total des billets de trésorerie américains en cours aux termes du programme de billets de trésorerie aux États-Unis, dans sa version modifiée, ne peut en aucun temps dépasser 700,0 M\$ US. La Société utilise des instruments financiers dérivés pour convertir en dollars canadiens le produit net tiré de l'émission des billets de trésorerie américains et affecte ce produit aux fins générales de l'entreprise.

Les billets de trésorerie américains sont des obligations non garanties directes de la Société et occupent le même rang (pari passu) que toutes les autres dettes non garanties et non subordonnées de la Société. Les billets de trésorerie américains sont cautionnés inconditionnellement par Dollarama S.E.C. et par Dollarama GP Inc., filiales entièrement détenues par la Société. La facilité de crédit de la Société sert de garantie de liquidités aux fins du remboursement des billets de trésorerie américains.

Au 28 avril 2024, il n'y avait aucun montant en cours aux termes du programme de billets de trésorerie aux États-Unis (nul au 28 janvier 2024).

Obligations contractuelles, arrangements non comptabilisés et engagements

Le tableau suivant présente une analyse des passifs financiers non dérivés de la Société, selon un classement des échéances en fonction de la période à courir entre la date de l'état de la situation financière et la date d'échéance contractuelle. Les montants ci-dessous sont ceux des flux de trésorerie non actualisés contractuels au 28 avril 2024. Les dettes d'exploitation et charges à payer ne tiennent pas compte des passifs non liés à des contrats (comme les passifs d'impôt découlant d'exigences réglementaires imposées par les gouvernements).

<i>(en milliers de dollars)</i>	Moins de 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Dettes d'exploitation et charges à payer	285 117	-	-	-	285 117
Dividendes à verser	25 640	-	-	-	25 640
Obligations locatives ¹⁾	78 270	269 115	1 119 234	1 419 153	2 885 772
Remboursement de capital sur :					
Billets à taux fixe à 5,165 %	-	-	-	450 000	450 000
Billets à taux fixe à 2,443 %	-	-	-	375 000	375 000
Billets à taux fixe à 5,533 %	-	-	500 000	-	500 000
Billets à taux fixe à 1,505 %	-	-	300 000	-	300 000
Billets à taux fixe à 1,871 %	-	-	375 000	-	375 000
Billets à taux fixe à 5,084 %	-	-	250 000	-	250 000
Versements d'intérêts sur :					
Billets à taux fixe à 5,165 %	-	23 243	92 970	23 242	139 455
Billets à taux fixe à 2,443 %	4 581	4 581	36 644	4 581	50 387
Billets à taux fixe à 5,533 %	-	27 665	96 828	-	124 493
Billets à taux fixe à 1,505 %	-	4 515	11 288	-	15 803
Billets à taux fixe à 1,871 %	3 508	3 508	10 524	-	17 540
Billets à taux fixe à 5,084 %	6 355	12 710	6 355	-	25 420
	<u>403 471</u>	<u>345 337</u>	<u>2 798 843</u>	<u>2 271 976</u>	<u>5 819 627</u>

¹⁾ Représentent les loyers annuels de base et les autres montants payés aux propriétaires qui sont fixes ou qui varient en fonction d'un indice ou d'un taux.

Le tableau ci-dessous résume les arrangements non comptabilisés, les lettres de crédit ainsi que les engagements de la Société au 28 avril 2024.

<i>(en milliers de dollars)</i>	Moins de 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Lettres de crédit	518	157	153	-	828

Outre les lettres de crédit, la Société n'est assujettie à aucun autre arrangement ou engagement non comptabilisé.

Instruments financiers

La Société a recours à des instruments financiers dérivés pour gérer son exposition au risque de change et de taux d'intérêt. La Société documente la relation entre les instruments de couverture et les éléments couverts, tout comme les objectifs et stratégies de gestion du risque qui sous-tendent ces opérations de couverture. Les instruments financiers dérivés désignés comme des instruments de couverture sont comptabilisés à la juste valeur, laquelle est établie au moyen des cours du marché et d'autres données observables.

Pour une description des instruments financiers dérivés de la Société, se reporter à la note 10 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la Société pour le premier trimestre clos le 28 avril 2024 et aux notes 3 et 15 des états financiers consolidés annuels audités de la Société pour l'exercice 2024.

Exposition au risque de change

La Société se sert de contrats de change à terme pour atténuer le risque inhérent aux fluctuations du dollar américain par rapport au dollar canadien. Ces instruments financiers dérivés sont utilisés à des fins de gestion des risques et sont désignés comme instruments de couverture des achats de marchandises prévus ou comme instruments de couverture des emprunts en dollars américains convertis en dollars canadiens dans le cadre du programme de billets de trésorerie aux États-Unis. Les contrats de change à terme sont désignés comme des instruments de couverture et sont comptabilisés à la juste valeur déterminée au moyen des cours du marché et d'autres données observables.

La couverture du risque de change comporte un risque d'illiquidité et, dans la mesure où le dollar américain se déprécie par rapport au dollar canadien, les ententes de couverture pourraient avoir pour effet de limiter ou de réduire le rendement total de la Société si les achats aux taux couverts se traduisaient par des marges moins élevées que si ces achats avaient été faits au taux du jour.

Risque de taux d'intérêt

La Société a recours à des swaps de taux d'intérêt pour atténuer le risque associé aux variations de la juste valeur de ses billets à taux fixe par suite des fluctuations des taux d'intérêt. Ces instruments financiers dérivés sont utilisés à des fins de gestion des risques et sont désignés comme couvertures de la juste valeur. En utilisant ces swaps de taux d'intérêt, la Société reçoit un taux d'intérêt fixe et paie des intérêts à un taux variable sur un montant notionnel. Ces dérivés sont désignés comme des instruments de couverture et sont comptabilisés à la juste valeur dans l'état consolidé de la situation financière.

La couverture du risque de taux d'intérêt comporte également un risque d'illiquidité et, dans la mesure où les taux d'intérêt augmentent, les ententes de couverture pourraient avoir pour effet de limiter ou de réduire le rendement total de la Société si l'émission de billets à des taux couverts se traduisait par des marges moins élevées que si ces billets avaient été émis au taux du jour.

La Société a réévalué la nature des risques découlant des instruments financiers dérivés et la gestion de ces risques et conclu qu'il n'y avait eu aucun changement significatif.

Transactions entre parties liées

Baux immobiliers

Le 3 avril 2024, la Société a renouvelé ses contrats de location à long terme visant son siège social et cinq de ses entrepôts, lesquels sont loués auprès d'entités sous le contrôle de la famille Rossy. Pour chaque contrat de location, la Société a négocié une prolongation à long terme et des mises à jour des modalités qui ne sont pas considérées comme moins favorables pour la Société que celles qui auraient pu être négociées avec des tiers sur la base, entre autres éléments, d'un examen effectué avec l'aide de conseillers juridiques ainsi que d'études comparatives de tarifs de location préparées par un tiers indépendant.

Au 28 avril 2024, la Société louait 19 magasins, cinq entrepôts, ainsi que son siège social auprès d'entités sous le contrôle de la famille Rossy, aux termes de contrats de location à long terme. Les paiements de loyers associés à ces baux conclus avec des parties liées sont évalués au coût, qui correspond à la juste valeur, soit le montant de la contrepartie établie selon les conditions du marché.

Au 28 avril 2024, le solde total des obligations locatives à payer à des entités sous le contrôle de la famille Rossy s'élevait à 255,1 M\$ (14,9 M\$ au 28 janvier 2024), ce qui reflète la hausse des obligations locatives à la suite du renouvellement des contrats à long terme visant le siège social de la Société et cinq de ses entrepôts.

Les frais de location facturés par des entités sous le contrôle de la famille Rossy ont totalisé 2,4 M\$ pour le premier trimestre clos le 28 avril 2024 (2,4 M\$ pour le premier trimestre clos le 30 avril 2023).

Dollarcity

Au 28 avril 2024, Dollarama International détenait une participation de 50,1 % dans CARS, la société mère des entités qui exploitent Dollarcity. La Société comptabilise sa participation dans Dollarcity comme un partenariat selon la méthode de la mise en équivalence. Aux termes de la convention entre actionnaires conclue entre Dollarama International et les actionnaires fondateurs de Dollarcity en 2019, dans sa version modifiée de temps à autre, les actionnaires fondateurs de Dollarcity ont une option de vente selon laquelle ils peuvent exiger, dans certaines circonstances, que Dollarama International rachète les actions de Dollarcity qu'ils détiennent à la juste valeur de marché. Depuis le 1^{er} octobre 2022, les actionnaires fondateurs de Dollarcity peuvent exercer ce droit dans le cours normal des activités au cours des périodes indiquées, sous réserve de seuils relatifs à la taille de la transaction, de seuils d'actionariat obligatoires et de périodes de blocage, entre autres conditions et restrictions. Ce droit pourrait également être exercé lorsque surviennent certains événements extraordinaires, notamment un changement de contrôle de la Société et la vente de Dollarcity. La Société ne peut prédire si le droit sera exercé ou non et, dans le cas où il serait exercé, elle ne peut prédire le moment où il le sera ni la mesure dans laquelle il le sera (l'option de vente pouvant, sous réserve de certaines exceptions, être exercée avant le 4 février 2027, jusqu'à l'atteinte d'un seuil maximal représentant 24,9 % de toutes les actions de CARS en circulation) (ce pourcentage ayant été ramené à 14,9 % dans le cadre de la transaction visant Dollarcity annoncée après la clôture du trimestre clos le 28 avril 2024). Si l'option de vente est exercée, la contrepartie à payer par la Société pourrait, dépendamment de divers facteurs, dont ceux mentionnés précédemment, être payée au moyen de l'encaisse ou être financée en totalité ou en partie, et, selon les circonstances, elle pourrait avoir une incidence temporaire sur la stratégie de répartition du capital de la Société. Se reporter à la rubrique intitulée « Situation de trésorerie et sources de financement ».

La relation d'affaires de Dollarama International et de Dollarcity est régie par une convention d'approvisionnement et une convention de services conclues entre les parties le 4 février 2022, toutes deux d'une durée initiale de cinq ans, sous réserve de renouvellement automatique pour des périodes successives de un an, sauf en cas de résiliation par l'une ou l'autre des parties au moins 60 jours avant la fin de la période en cours.

Aux termes de la convention d'approvisionnement, Dollarcity achète de la Société des produits à vendre aux clients dans le cours normal des activités. Les ventes à Dollarcity expédiées directement à partir des entrepôts de la Société ainsi que la contrepartie nette reçue pour les ventes pour lesquelles la Société agit comme intermédiaire sont incluses dans les ventes consolidées de la Société.

Aux termes de la convention de services et des autres conventions en vigueur, Dollarcity et la Société se fournissent des services l'une à l'autre, y compris, sans s'y limiter, des services administratifs et des services généraux, ainsi que divers services liés aux technologies de l'information. Dollarcity achète également de la Société divers articles comme des produits de rayonnage, du matériel et des licences d'utilisation de logiciels.

Le tableau suivant présente les transactions conclues avec Dollarcity dans le cadre des conventions susmentionnées :

<i>(en milliers de dollars)</i>	le 28 avril 2024	le 28 janvier 2024
	\$	\$
Éléments inclus dans à l'état consolidé de la situation financière		
Créances ¹⁾	19 184	22 521
Distributions à recevoir de la participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence	-	26 906
Dettes d'exploitation et charges à payer	2 660	8 299
	Périodes de 13 semaines closes	
	le 28 avril 2024	le 30 avril 2023
	\$	\$
Éléments inclus dans l'état consolidé du résultat net et du résultat global		
Ventes ²⁾	5 406	9 683

¹⁾ Les créances à recevoir de Dollarcity sont garanties par une lettre de crédit jusqu'à concurrence de 20 000 \$ US (27 342 \$) (20 000 \$ US (26 906 \$) au 28 janvier 2024) et comprennent les montants en cours aux termes des conventions d'approvisionnement et de services ainsi que des autres conventions en vigueur.

²⁾ Inclut la contrepartie nette reçue pour les ventes pour lesquelles la Société agit comme intermédiaire ainsi que le produit brut tiré des ventes expédiées directement à partir des entrepôts de la Société.

Après la clôture du trimestre clos le 28 avril 2024, la Société a annoncé qu'elle avait acquis une participation additionnelle de 10,0 % dans CARS, ce qui porte sa participation totale dans CARS à 60,1 %. Dans le cadre de la transaction visant Dollarcity, Dollarama International et les actionnaires fondateurs de Dollarcity ont aussi établi ICM et ont convenu de nouvelles modalités de gouvernance aux fins de la future expansion de l'entreprise au Mexique. Outre l'ajout d'une option d'achat en faveur de la Société, aucun changement important n'a été apporté aux modalités de la convention entre actionnaires, de la convention d'approvisionnement et de la convention de services conclues entre les parties relativement à CARS et à l'entreprise qu'exploite actuellement Dollarcity. L'incidence de la transaction visant Dollarcity sera prise en compte dans les résultats de la Société du deuxième trimestre de l'exercice 2025.

Se reporter à la rubrique intitulée « Faits récents – Acquisition d'une participation additionnelle et expansion du partenariat en Amérique latine » pour obtenir plus de détails sur la transaction visant Dollarcity.

Estimations et jugements comptables critiques

Pour préparer les états financiers, la direction doit faire des estimations et formuler des hypothèses qui nécessitent de faire appel au jugement et qui ont une incidence sur l'application des méthodes comptables et sur les montants présentés au titre de l'actif, du passif, des produits des activités ordinaires et des charges de la période. Les estimations et autres jugements font l'objet d'une réévaluation constante. Ils sont fondés sur l'expérience de la direction et sur d'autres facteurs, notamment les prévisions d'événements futurs raisonnables dans les circonstances. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la Société ont été préparés à l'aide des estimations et des jugements comptables critiques décrits à la note 5 des états financiers consolidés audités de l'exercice 2024.

Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la Société et les notes annexes pour le premier trimestre de l'exercice 2025 ont été établis conformément aux PCGR. Le présent rapport de gestion fait toutefois référence à certaines mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières.

Nous avons inclus certaines mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières dans nos documents financiers afin de favoriser la compréhension des résultats financiers de la Société. La Société utilise les mesures financières non conformes aux PCGR et les autres mesures et ratios financiers suivants : le BAIIA, la marge du BAIIA, le total de la dette, la dette nette, le ratio de la dette nette ajustée par rapport au BAIIA, la marge brute, la marge d'exploitation, les frais généraux en pourcentage des ventes, les ventes des magasins comparables et la croissance des ventes des magasins comparables. Nous estimons que ces mesures sont des mesures complémentaires importantes de la performance financière et opérationnelle, car elles éliminent les éléments qui ont une incidence moindre sur celles-ci, mettant ainsi en évidence des tendances dans nos activités de base que les mesures conformes aux PCGR, à elles seules, ne permettraient pas nécessairement de faire ressortir. Nous croyons également que les analystes en valeurs mobilières, les investisseurs et d'autres parties intéressées ont fréquemment recours aux mesures financières non conformes aux PCGR et à d'autres mesures financières pour évaluer les émetteurs. Notre direction fait par ailleurs appel aux mesures financières non conformes aux PCGR et à d'autres mesures financières pour faciliter la comparaison de la performance financière et opérationnelle d'une période à l'autre, pour établir les budgets annuels et pour évaluer notre capacité à assumer le service de la dette, les dépenses d'investissement et les besoins en fonds de roulement dans l'avenir.

La majeure partie de ces mesures servent à combler l'écart entre l'information financière à vocation externe selon les PCGR et l'information financière à vocation externe adaptée au secteur de la vente au détail, et elles ne sauraient être considérées isolément ni se substituer à des mesures de la performance financière calculées selon les PCGR.

Les mesures financières non conformes aux PCGR et les autres mesures financières présentées ci-après n'ont pas de signification normalisée prescrite par les PCGR et ne sont donc pas susceptibles de se prêter aux comparaisons avec des mesures similaires présentées par d'autres sociétés émettrices.

A) Mesures financières non conformes aux PCGR

BAIIA

Le BAIIA représente le résultat d'exploitation plus la dotation aux amortissements et comprend la quote-part revenant à la Société du résultat net de sa participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence. La direction est d'avis que le BAIIA constitue une mesure complémentaire permettant d'évaluer la rentabilité et de mesurer la capacité sous-jacente de la Société à générer des liquidités au moyen des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation.

(en milliers de dollars)

Le tableau suivant présente un rapprochement du résultat d'exploitation et du BAIIA :

	Périodes de 13 semaines closes	
	le 28 avril 2024	le 30 avril 2023
	\$	\$
Résultat d'exploitation	322 038	277 631
Ajouter : dotation aux amortissements	95 705	88 638
BAIIA	417 743	366 269

Le tableau suivant présente un rapprochement du BAIIA et des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation :

BAIIA	417 743	366 269
Impôt exigible	(72 199)	(61 073)
Rémunération fondée sur des actions	3 978	3 650
Quote-part du résultat net de la participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence	(22 090)	(13 125)
Intérêts reçus	8 782	7 489
Autres	299	953
	336 513	304 163
Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	(54 549)	(21 083)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, montant net	281 964	283 080

Total de la dette

Le total de la dette représente la somme de la dette à long terme (y compris les frais d'émission des titres de créance non amortis, l'intérêt à payer et la couverture de la juste valeur – ajustement de la valeur d'entrée), des emprunts à court terme dans le cadre du programme de billets de trésorerie aux États-Unis et des autres dettes bancaires (le cas échéant). La direction est d'avis que le total de la dette constitue une mesure utile facilitant la compréhension de la situation financière de la Société par rapport à ses obligations en matière de financement.

(en milliers de dollars)

Le tableau suivant présente un rapprochement de la dette à long terme et du total de la dette :

	Aux	
	28 avril 2024	28 janvier 2024
	\$	\$
Total de la dette à long terme	2 255 292	2 264 394
Billets de trésorerie américains émis dans le cadre du programme de billets de trésorerie aux États-Unis	-	-
Total de la dette	2 255 292	2 264 394

Dette nette

La dette nette représente le total de la dette, moins la trésorerie et les équivalents de trésorerie. La direction est d'avis que la dette nette constitue une mesure pour évaluer la situation financière de la Société, y compris toutes les obligations en matière de financement de la Société, déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

(en milliers de dollars)

Le tableau suivant présente un rapprochement du total de la dette et de la dette nette :

	Aux	
	28 avril 2024	28 janvier 2024
	\$	\$
Total de la dette	2 255 292	2 264 394
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(292 602)	(313 915)
Dette nette	1 962 690	1 950 479

Résultats non distribués ajustés

Les résultats non distribués ajustés représentent le déficit plus l'excédent i) du prix payé pour toutes les actions ordinaires rachetées dans le cadre des offres publiques de rachat dans le cours normal des activités de la Société entre la date d'établissement en juin 2012 et le 28 avril 2024 sur ii) la valeur comptable de ces actions ordinaires.

(en milliers de dollars)

Le tableau suivant présente un rapprochement du déficit et des résultats non distribués ajustés :

	Aux	
	28 avril 2024	28 janvier 2024
	\$	\$
Déficit	(186 646)	(226 547)
Prix payé excédant la valeur comptable des actions ordinaires rachetées dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités	6 282 962	6 139 822
Résultats non distribués ajustés	6 096 316	5 913 275

Le déficit au 28 avril 2024 et au 28 janvier 2024 ne reflète pas une mauvaise performance opérationnelle. Il découle du fait qu'une part importante de la contrepartie en trésorerie pour le rachat d'actions dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la Société est portée en diminution des résultats non distribués et que le cours du marché auquel les actions sont rachetées excède considérablement la valeur comptable de ces actions. Par conséquent, les capitaux propres de la Société aux fins comptables s'établissaient à 427,5 M\$ au 28 avril 2024. La direction estime que le rachat d'actions demeure une stratégie efficace pour créer de la valeur pour les actionnaires et constitue une utilisation appropriée des fonds de la Société. La direction est également d'avis que les résultats non distribués ajustés constituent une mesure additionnelle qui reflète mieux la performance opérationnelle de la Société.

B) Ratios non conformes aux PCGR

Ratio de la dette nette ajustée par rapport au BAIIA

Le ratio de la dette nette ajustée par rapport au BAIIA correspond à la dette nette ajustée, divisée par le BAIIA consolidé pour les douze derniers mois. La direction utilise ce ratio pour évaluer partiellement la situation financière de la Société. Une hausse du ratio indiquerait un accroissement de la dette de la Société par tranche de un dollar de BAIIA généré.

(en milliers de dollars)

Le tableau suivant présente un calcul du ratio de la dette nette ajustée par rapport au BAIIA :

	Aux	
	28 avril 2024	28 janvier 2024
	\$	\$
Dette nette	1 962 690	1 950 479
Obligations locatives	2 331 341	2 069 229
Frais d'émission des titres de créance non amortis, y compris un montant de 1 176 \$ (1 320 \$ au 28 janvier 2024) pour la facilité de crédit	8 467	9 049
Couverture de juste valeur – ajustement de la valeur d'entrée des swaps de taux d'intérêt	945	(1 983)
Dette nette ajustée	4 303 443	4 026 774
BAIIA pour les 12 derniers mois	1 912 640	1 861 166
Ratio de la dette nette ajustée par rapport au BAIIA	2,25 x	2,16 x

Marge du BAIIA

La marge du BAIIA représente le BAIIA divisé par les ventes. La direction estime que la marge du BAIIA est utile pour évaluer la performance des activités courantes et l'efficacité des activités par rapport aux ventes.

(en milliers de dollars)

Le tableau suivant présente un rapprochement du BAIIA et de la marge du BAIIA :

	Périodes de 13 semaines closes	
	le 28 avril 2024	le 30 avril 2023
	\$	\$
BAIIA	417 743	366 269
Ventes	1 405 772	1 294 549
Marge du BAIIA	29,7 %	28,3 %

C) Mesures financières supplémentaires

Marge brute	Représente le profit brut divisé par les ventes, exprimé en pourcentage des ventes.
Marge d'exploitation	Représente le résultat d'exploitation divisé par les ventes, exprimé en pourcentage des ventes.
Frais généraux en pourcentage des ventes	Représentent les frais généraux divisés par les ventes.
Ventes des magasins comparables	Représentent les ventes des magasins Dollarama, y compris les magasins relocalisés et agrandis, ouverts depuis au moins 13 mois complets par rapport à celles de la période correspondante de l'exercice précédent.
Croissance des ventes des magasins comparables	Représente l'augmentation ou la diminution, selon le cas, en pourcentage des ventes des magasins comparables, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

Risques et incertitudes

Le contrôle et l'amélioration des activités sont des préoccupations constantes au sein de la Société. La compréhension et la gestion des risques font donc partie intégrante du processus de planification stratégique de la Société.

Les principaux risques et incertitudes identifiés par la Société qui pourraient avoir une incidence défavorable importante sur ses résultats d'exploitation futurs sont décrits dans le rapport de gestion annuel de la Société pour l'exercice 2024 (qui est accessible sur SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.com et sur le site Web de la Société à l'adresse www.dollarama.com) et sont regroupés dans les catégories suivantes :

- risques liés aux activités d'exploitation;
- risques financiers;
- risques de marché;
- risques liés aux ressources humaines;
- risques liés à la technologie;
- risques liés à la stratégie et à la structure juridique;
- risques liés à la poursuite des activités;
- risques juridiques et réglementaires.

La Société gère ces risques de façon continue et s'est dotée de lignes directrices dans le but d'atténuer ces risques de manière à réduire leur incidence. Elle souscrit également une couverture d'assurance complète, à coût raisonnable, qui la protège contre la plupart des événements assurables. De plus, la Société recueille et analyse régulièrement des données économiques, des informations sur ses concurrents ainsi que d'autres données financières et opérationnelles, et la haute direction tient compte des résultats de ces analyses au moment de prendre des décisions stratégiques et opérationnelles. La Société ne peut toutefois garantir que les lignes directrices élaborées et les mesures prises donneront le résultat escompté.

Contrôles et procédures de communication de l'information et contrôle interne à l'égard de l'information financière

Aucune modification apportée au contrôle interne à l'égard de l'information financière au cours de la période comptable commençant le 29 janvier 2024 et se terminant le 28 avril 2024 n'a eu, ou n'est raisonnablement susceptible d'avoir, une incidence significative sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière.

Dividende

Le 12 juin 2024, la Société a annoncé que son conseil d'administration avait approuvé un dividende en trésorerie trimestriel à l'intention des porteurs d'actions ordinaires de 0,0920 \$ par action ordinaire. Ce dividende sera versé le 2 août 2024 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 5 juillet 2024. Le dividende est désigné comme un « dividende déterminé » aux fins de l'impôt du Canada.

Le versement de chaque dividende trimestriel demeure assujéti à la déclaration du dividende en question par le conseil d'administration. Le montant réel de chaque dividende trimestriel ainsi que les dates de déclaration, d'inscription et de versement demeurent à la discrétion du conseil d'administration.

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Le 5 juillet 2023, la Société a annoncé le renouvellement de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités et l'obtention de l'approbation de la TSX pour racheter, aux fins d'annulation, au plus 13 695 242 actions ordinaires, soit 4,8 % des 283 376 026 actions ordinaires émises et en circulation au 30 juin 2023, au cours de la période de 12 mois allant du 7 juillet 2023 au 6 juillet 2024 (l'« offre de rachat de 2023-2024 »). Le 3 avril 2024, la Société a modifié son offre de rachat de 2023-2024 relativement à la mise en place d'une fiducie pour le régime de prestations aux employés afin qu'à l'avenir, les actions ordinaires rachetées dans le cadre de l'offre de rachat soient soit annulées soit placées en fiducie pour faciliter la possession et l'administration des actions ordinaires pouvant être rachetées de temps à autre pour couvrir l'exposition de la Société en ce qui a trait aux attributions effectuées aux termes de son régime d'unités d'actions liées au rendement, y compris à des fins de règlement de ses obligations aux termes de ce régime.

Au cours du premier trimestre de l'exercice 2025, un total de 1 281 166 actions ordinaires ont été rachetées aux fins d'annulation dans le cadre de l'offre de rachat de 2023-2024 au prix moyen pondéré de 113,60 \$ par action ordinaire, pour une contrepartie en trésorerie totale de 145,5 M\$.

Données sur les actions

Le capital-actions en circulation de la Société est constitué d'actions ordinaires. Un nombre illimité d'actions ordinaires est autorisé.

Au 12 juin 2024, 283 781 253 actions ordinaires étaient émises et en circulation. En outre, il y avait 2 040 399 options émises et en cours au 12 juin 2024, chacune pouvant être exercée pour acquérir une action ordinaire. En supposant l'exercice de toutes les options en cours, il y aurait eu 285 821 652 actions ordinaires émises et en circulation après dilution au 12 juin 2024.

Autres informations

D'autres informations concernant la Société, dont sa plus récente notice annuelle, sont disponibles sur SEDAR+, à l'adresse www.sedarplus.com. La Société est une société ouverte inscrite à la TSX sous le symbole « DOL ».